



Conseil ontarien  
de la qualité de  
l'enseignement  
supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario



## Rôle du gouvernement dans l'apprentissage numérique: Examen et recommandations pour le Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario

Conseil ontarien de la qualité de  
l'enseignement supérieur

Publié par le

## Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402  
Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone : 416-212-3893  
Télécopieur : 416-212-3899  
Site Web : [www.heqco.ca](http://www.heqco.ca)  
Courriel : [info@heqco.ca](mailto:info@heqco.ca)

### Citer la présente publication comme suit :

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. *Rôle du gouvernement dans l'apprentissage numérique : Examen et recommandations pour le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario*. (2020). Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ou les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020

## Synthèse

Le ministère des Collèges et Universités a demandé au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) d'examiner les initiatives et activités d'apprentissage numérique du système postsecondaire public de la province, en s'intéressant particulièrement au rôle du gouvernement et de ses deux organismes partenaires financés, Contact Nord et eCampusOntario.

Dans le passé, le gouvernement a appuyé et financé un vaste éventail d'activités numériques. Nous recommandons qu'à l'avenir, le gouvernement lie son financement et ses interventions dans le domaine de l'apprentissage numérique aux objectifs et buts qu'il a fixés pour le système postsecondaire. La liste des objectifs et des buts du gouvernement devrait être courte et ciblée. Étant donné que tous les collèges et universités participent à l'apprentissage numérique et offrent des programmes en ligne, tout ce qui ne figure pas sur la liste du gouvernement peut être laissé aux établissements postsecondaires pour qu'ils s'en chargent et y consacrent des fonds selon leurs priorités.

Nous recommandons au gouvernement de continuer d'améliorer l'accès à l'enseignement des Ontariens marginalisés vivant dans des collectivités rurales et éloignées au moyen de cours et de programmes entièrement en ligne. Cela est au cœur du mandat traditionnel de Contact Nord, et il est possible de recentrer cet organisme sur cette fonction centrale. En corollaire, le gouvernement devrait examiner et renforcer la prestation de services à large bande aux collectivités éloignées susceptibles d'en bénéficier.

Le financement gouvernemental fourni par l'entremise d'eCampusOntario pour soutenir le corps professoral, la pédagogie, la technologie et le développement de cours devrait être lié plus explicitement aux objectifs du gouvernement visant l'amélioration de la collaboration entre établissements et l'expansion du transfert de crédits. Il n'est pas nécessaire de financer les propositions de projet ne répondant pas à ces objectifs au moyen de subventions gouvernementales spéciales. Il devrait y avoir un suivi pour s'assurer que ces objectifs ont effectivement été atteints.

Enfin, le gouvernement devrait moderniser la collecte de données dans le domaine de l'apprentissage numérique, et ce, pour mettre l'accent sur la mesure des résultats, comme il le fait de façon plus générale dans le cadre de son processus d'entente de mandat stratégique. L'identification des étudiants qui suivent des cours numériques ou qui reçoivent des services d'organismes provinciaux, et le marquage des données dans leur numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) sont deux étapes initiales qui permettraient d'évaluer des résultats clés comme les taux de diplomation, l'acquisition de compétences et l'emploi postdiplôme.

## Table des matières

Synthèse.....	2
Le mandat du COQES.....	4
Observations générales.....	5
Catégories d'apprentissage numérique.....	7
Quels sont les rôles possibles du gouvernement en matière d'apprentissage numérique?.....	8
Contact Nord.....	11
eCampusOntario.....	15
Conseils et stratégies pour aller de l'avant.....	18
Un plan gouvernemental ciblé.....	18
Recueillir de meilleures données.....	20
Financement à des fins particulières.....	21
Faciliter l'accès.....	23
Infrastructure numérique.....	24
Portail des étudiants.....	25
Soutien aux établissements.....	25
Conclusion.....	27
Annexe 1 Parties consultées.....	28
Annexe 2 Catégories d'apprentissage numérique.....	29

## Liste des tableaux et figures

Tableau 1 : Apprentissage numérique et objectifs gouvernementaux.....	8
Figure 1 : Emplacement des centres d'accès Contact Nord.....	12

## Le mandat du COQES

En mai 2019, l'honorable Merilee Fullerton, alors ministre de la Formation et des Collèges et Universités, a confié le mandat suivant au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) :

1. Se prononcer au sujet de deux initiatives d'apprentissage numérique financées par le gouvernement, en particulier Contact Nord et eCampusOntario.
2. Procéder à un examen de tous les aspects de l'apprentissage numérique en Ontario en mettant l'accent sur plusieurs considérations cernées par le gouvernement.

Cet examen devait déboucher sur un rapport final et des recommandations au Ministère.

Pour répondre à un mandat de ce genre, surtout lorsqu'il est aussi vaste, il faut commencer par énoncer le problème à résoudre et les objectifs que le gouvernement veut atteindre en modifiant sa contribution à l'apprentissage numérique, ainsi que ses modes de gestion et de financement de ce domaine.

À la lumière des consignes données par la ministre Fullerton et des discussions subséquentes avec des fonctionnaires du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (maintenant connu sous le nom de ministère des Collèges et Universités ou MCU), nous avons déduit que, dans le cadre de cet examen, le gouvernement souhaitait répondre aux questions ci-dessous et atteindre les objectifs connexes :

1. Quelles sont les meilleures façons – les plus efficaces et efficientes – pour le gouvernement de participer et de financer des initiatives d'apprentissage numérique qui ajoutent de la valeur et agissent comme complément aux vastes travaux d'apprentissage numérique déjà réalisés par les établissements postsecondaires publics de l'Ontario?
2. Comment les deux organismes financés par le gouvernement et visés par la ministre – Contact Nord et eCampusOntario – peuvent-ils offrir un soutien optimal au gouvernement pour l'aider à atteindre ses objectifs et ses buts en matière d'apprentissage numérique?
3. Quel est le meilleur modèle ou la meilleure stratégie dont le gouvernement doit tenir compte dans le cadre d'une réforme de ses activités d'apprentissage numérique et, plus précisément, quel est le modèle qui lui permettrait d'atteindre le plus efficacement possible ses objectifs, y compris au regard de l'élimination du chevauchement des efforts et des ressources? Notamment, quel rôle devrait jouer le gouvernement au chapitre de l'utilisation de l'apprentissage numérique pour :
  - a. Améliorer l'accès des Ontariens aux études postsecondaires, particulièrement des étudiants des collectivités rurales et éloignées et des apprenants à vie dont le parcours est non traditionnel?
  - b. Améliorer la qualité des programmes d'études postsecondaires offerts en Ontario?

- c. Faciliter et promouvoir l'amélioration de la collaboration interinstitutionnelle au sein du secteur, par exemple au moyen de voies de mobilité étudiante efficaces et transparentes, d'un meilleur transfert des crédits et du partage des ressources?

Au cours de nos enquêtes, nous avons consulté de nombreuses personnes et organisations (voir l'annexe 1) qui ont éclairé et contribué à façonner l'analyse, les conseils et l'orientation que nous fournissons au gouvernement dans le présent rapport. Notre rapport est particulièrement utile dans la mesure où il met en évidence les principaux enjeux, fournit une évaluation par un tiers des principales perceptions et des principaux défis et, surtout, propose des approches, des politiques et des pratiques prometteuses que le gouvernement pourrait adopter pour cerner et atteindre ses principaux objectifs en matière d'apprentissage numérique.

## Observations générales

Nous commençons par trois observations générales.

Premièrement, l'approche adoptée jusqu'ici par le gouvernement pour appuyer l'écosystème de l'apprentissage numérique en Ontario est quelque peu vague et désorganisée. De nombreux intervenants — et pas seulement les deux organismes désignés ici par le gouvernement — participent à divers degrés à l'univers de l'apprentissage en ligne, notamment les établissements postsecondaires publics de l'Ontario. D'autres organismes gouvernementaux, comme le Conseil pour l'articulation et le transfert de l'Ontario (CATON), jouent également un rôle pertinent.

Les organismes existants décrivent clairement ce qu'ils font actuellement et travaillent généralement dans les limites des paramètres généraux des mandats et des menus d'activités qui leur sont confiés par le gouvernement, conformément à leurs ententes de paiement de transfert (EPT). Mais ils ont évolué sans avoir une idée précise du but ou de l'objectif provincial global, faute de coordination ou d'orientation claire de la part du gouvernement. Le gouvernement, en particulier le gouvernement précédent, dans son enthousiasme pour l'activité numérique, est resté vague quant à ses objectifs en matière d'apprentissage numérique, à son rôle dans ce domaine et au rôle des organismes qu'il finançait. Les diverses entités et les établissements d'enseignement ont des opinions nettes et divergentes sur les contributions et les activités d'autres entités. Les étudiants se heurtent à cette confusion; ils peuvent consulter différents portails pour examiner les offres numériques — sans parler de celles affichées par les établissements d'enseignement postsecondaire individuels — mais ces portails fournissent souvent des renseignements disparates ou incomplets.

Si le gouvernement a demandé cet examen parce qu'il avait l'impression que l'univers de l'apprentissage numérique en Ontario et le rôle que le gouvernement y joue manquent de cohérence, dans la foulée de vastes consultations auprès des principaux intervenants, nous pouvons confirmer que ces impressions sont fondées.

Il importe toutefois de souligner que toutes les personnes que nous avons rencontrées agissent de bonne foi et s'efforcent de répondre aux attentes supposées. Le problème réside dans le fait que les activités et les initiatives qu'on leur a demandé de mettre en place, conformément aux EPT successives et changeantes avec le gouvernement, manque d'un objectif directeur général, d'une orientation stratégique, d'un plan ou d'un mécanisme pour coordonner les diverses entités et initiatives. L'Ontario ne dispose pas non plus de paramètres clairs et évidents lui permettant de mesurer les résultats qu'il espère atteindre grâce à ses contributions financières. Si l'espace est confus, c'est tout simplement parce que les bonnes personnes font ce qu'elles pensent être le mieux dans un environnement où personne n'a assumé la responsabilité de coordonner les divers éléments de l'apprentissage en ligne. Les principaux intervenants doivent répondre à des attentes qui ne sont peut-être pas claires et ne sont pas mesurées. Toutefois, à notre avis, et cela est une bonne nouvelle, cette situation peut être corrigée.

La deuxième observation découle de l'analyse ci-dessus et permettra de s'appuyer sur un élément clé pour mettre de l'ordre dans l'espace de l'apprentissage numérique de l'Ontario, le rendre cohérent et lui donner un but. Plus précisément, tous les exercices de planification doivent intégrer les correctifs suivants :

1. Relier le financement et les activités du gouvernement dans l'univers en ligne à ses objectifs et buts pour le système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.
2. Utiliser des paramètres pertinents pour évaluer rigoureusement les politiques et les activités d'apprentissage numérique financées par le gouvernement afin de vérifier si elles contribuent aux objectifs et aux buts souhaités.

Heureusement, cet examen s'appuie sur une réflexion qui a permis au gouvernement d'être beaucoup plus clair quant à ce qu'il espère réaliser en modifiant la manière dont il appuie l'apprentissage numérique et dont il y contribue. Plus précisément, dans ses consignes à notre intention, le gouvernement cerne les trois grands objectifs susmentionnés, à savoir : comment est-ce que l'apprentissage numérique pourrait améliorer l'accès, en particulier pour les étudiants habitant des collectivités éloignées et rurales; comment est-ce que l'apprentissage numérique pourrait contribuer à améliorer la qualité de l'expérience d'apprentissage; et comment est-ce que l'apprentissage numérique pourrait contribuer à intégrer des objectifs de conception de système, par exemple pour favoriser une plus grande collaboration entre les établissements, une meilleure mobilité des étudiants et une meilleure reconnaissance des crédits.

Dans son nouveau modèle de financement de l'enseignement supérieur, le gouvernement a déjà adopté l'idée d'évaluer le rendement au moyen de mesures des résultats. L'écosystème numérique est mûr pour l'application de cette philosophie.

Nos rapports font souvent état de la troisième observation, à savoir que nous manquons de données significatives, pertinentes et utiles à partir desquelles formuler des suggestions en matière de politiques et de pratiques. Nos entrevues ont révélé l'absence de données précises sur l'apprentissage numérique en Ontario. Combien d'étudiants suivent des cours numériques? La province ne recueille pas ces données de

base. Est-ce que les étudiants inscrits à des programmes numériques et les étudiants inscrits à des programmes d'apprentissage plus traditionnels obtiennent des résultats comparables au regard de l'apprentissage et du marché du travail? Bien que nous mesurions généralement ces résultats, nous n'identifions pas les étudiants dans l'univers numérique. Or, ces données nous permettraient de comparer les résultats en fonction des modes de prestation. Notre expérience montre que, lorsqu'on pose des questions de base au sujet de l'apprentissage numérique ou de l'incidence des activités d'une organisation, on recueille des anecdotes et des histoires, mais qu'en fait, les données probantes manquent pour prendre des décisions éclairées.

## Catégories d'apprentissage numérique

L'apprentissage numérique englobe une vaste gamme de méthodes et de technologies pédagogiques. Parfois, l'utilisation de l'infrastructure numérique facilite l'élimination des contraintes d'horaire ou de géographie, parfois elle ne le fait pas. Il est utile de cerner trois grandes catégories d'apprentissage numérique.

Dans la première catégorie, on utilise les techniques ou l'infrastructure numériques en salle de classe traditionnelle. Par exemple, une enseignante peut mettre ses notes en ligne, offrir aux étudiants la possibilité de communiquer en ligne au lieu de se rendre à son bureau, ou montrer des vidéos, y compris sur YouTube, dans ses cours magistraux. La majorité des cours maintenant offerts dans le système ontarien intègrent une forme quelconque de contenu ou de prestation numérique en salle de classe traditionnelle.

La deuxième catégorie concerne l'apprentissage hybride : le cours offert est un mélange de cours en face à face ou traditionnels, combinés délibérément à une composante numérique qui modifie le temps ou le lieu de l'apprentissage d'un contenu, de l'encadrement pédagogique ou de l'évaluation du degré de maîtrise d'une matière par les étudiants.

La troisième concerne les programmes et les cours entièrement numériques. Dans ce cas, on accède au matériel et aux interactions avec l'instructeur par des moyens numériques.

Ces catégories ne sont pas exclusives. Par exemple, même un cours entièrement numérique peut laisser à l'étudiant la possibilité de rencontrer l'enseignant en personne à un moment donné, mais, en raison de la nature même de ce type d'apprentissage, ces occasions sont limitées.

Ces catégories d'apprentissage numérique sont semblables, mais non identiques, à celles utilisées par le CATON, eCampusOntario et l'Association canadienne de recherche sur la formation en ligne (qui mène régulièrement un sondage pancanadien sur l'apprentissage en ligne) pour catégoriser les programmes numériques en Ontario. Une partie de la difficulté pour bien comprendre où se situe l'Ontario en matière d'apprentissage numérique est liée au fait que le terme « numérique » et ses catégories n'ont pas fait l'objet d'une définition normalisée. L'une de nos suggestions pour aller de l'avant concernera donc la nécessité de corriger ce flou terminologique.

## Quels sont les rôles possibles du gouvernement en matière d'apprentissage numérique?

Comme il en a été question ci-dessus, avant de modifier la nature de sa participation à l'apprentissage numérique, le gouvernement doit d'abord et avant tout cerner ses buts et objectifs. Le gouvernement nous a fait part des trois objectifs motivant cet examen : améliorer l'accès, améliorer la qualité et favoriser une plus grande collaboration entre les établissements. Dans le tableau ci-dessous, nous décrivons en quoi les trois catégories d'apprentissage numérique définies ci-dessus recourent les objectifs du présent examen, et ce que cela signifie pour certaines des questions posées, notamment pour ce qui est du rôle du gouvernement par rapport à celui des établissements.

**Tableau 1 : Apprentissage numérique et objectifs du gouvernement**

		Objectifs du gouvernement		
		Accès	Qualité	Collaboration au sein du système
Type d'apprentissage numérique	L'apprentissage numérique en classe	Les établissements d'enseignement		
	Livraison hybride			
	Livraison en ligne seulement	Le gouvernement pourrait jouer un rôle pour :		
		Promouvoir l'accès des personnes éloignées et marginalisées	Établir des paramètres axés sur les résultats	Placer la barre plus haut pour les cours partagés/transférables

L'amélioration de l'accès a toujours été et continuera d'être l'un des principaux objectifs stratégiques de l'enseignement postsecondaire en Ontario. Les résultats de cette préoccupation et de cette attention historiques du gouvernement sont évidents — l'Ontario a vu une augmentation spectaculaire des inscriptions aux études postsecondaires. Toutefois, comme nous l'avons examiné dans un article récent<sup>1</sup>, au

<sup>1</sup> Deller, F. et R. Tamburri (2019). *Les mesures de soutien précoce à l'accès à l'enseignement postsecondaire : Bonnes, mauvaises ou neutres?* Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

chapitre du taux de participation, l'augmentation des inscriptions n'a pas pour autant réduit l'écart qui sépare les étudiants ontariens favorisés de ceux qui ne le sont pas. Les étudiants des collectivités rurales et éloignées et des collectivités du Nord; les étudiants plus âgés ou qui perdent leur emploi en milieu de vie peuvent ne pas avoir les mêmes possibilités d'accès que les étudiants vivant dans des centres urbains ou des collectivités qui ont déjà accès à un établissement d'enseignement postsecondaire traditionnel. L'apprentissage numérique permet d'offrir un meilleur accès aux étudiants des collectivités éloignées et rurales, ce qui contribue à réduire l'écart de participation.

Les collèges et universités de l'Ontario, mais également les systèmes de recyclage des compétences et d'apprentissage, les collèges privés d'enseignement professionnel et d'autres fournisseurs offrent aux adultes de l'Ontario une vaste gamme de possibilités de formation. Les possibilités d'accès offertes par l'éducation numérique aux apprenants marginalisés englobent idéalement tous ces éléments et contribuent à établir des liens entre les divers volets de formation et d'apprentissage soutenus par le gouvernement.

L'apprentissage numérique en classe et les programmes hybrides ne permettent pas vraiment d'améliorer l'accès pour ces populations car, par définition, il faut être présent sur le campus. Les programmes entièrement en ligne permettent aux étudiants d'avoir accès à un plus grand nombre d'occasions d'apprentissage postsecondaire. Il y a toutefois une mise en garde. Bien que la programmation entièrement en ligne puisse améliorer efficacement l'accès des populations marginalisées, elle suppose que ces dernières reçoivent un soutien en ligne. Ce dernier est d'autant plus important que les étudiants marginalisés sont ceux qui ont peut-être le plus besoin d'un encadrement pour réussir un programme d'études postsecondaires. Nous reviendrons sur cette question importante plus tard, notamment lorsque nous discuterons du rôle de Contact Nord.

Un grand nombre d'études comparent la qualité de l'apprentissage numérique par rapport aux méthodes d'enseignement plus traditionnelles. Selon certaines, les cours hybrides, qui combinent la présence virtuelle et en personne, pourraient constituer la meilleure façon d'améliorer la qualité de l'apprentissage. Nous n'examinons pas cette abondante littérature ici, si ce n'est pour souligner l'important point suivant : Les établissements et leurs enseignants sont responsables au premier chef du contenu numérique et de sa qualité. Les cours et programmes numériques font déjà l'objet d'un examen d'assurance de la qualité par les organismes d'assurance de la qualité existants. Lors des consultations, de nombreuses personnes ont mentionné des rubriques ou des critères qui permettraient d'évaluer ou d'améliorer la qualité de l'apprentissage numérique.

En matière de qualité, la stratégie actuelle du gouvernement consiste à ne pas s'immiscer dans les processus ou pratiques d'assurance de la qualité coordonnés par l'établissement ou le secteur, mais à évaluer la qualité en mesurant les résultats des étudiants. Plus précisément, le gouvernement mesure si les étudiants qui terminent les programmes atteignent les résultats souhaitables pour le public et les étudiants eux-mêmes, à savoir un taux de diplomation élevé, une bonne maîtrise des compétences clés, des emplois stables et de bons revenus. Si ces résultats sont atteints, le gouvernement, les étudiants et le public peuvent

avoir foi en la qualité des programmes. Si les résultats souhaités ne sont pas atteints, la qualité doit être améliorée.

Le gouvernement devrait adopter la même philosophie en ce qui concerne l'apprentissage numérique. Les établissements offriront les cours et les programmes. Le gouvernement mesurera les résultats. Si des résultats satisfaisants sont obtenus, le gouvernement peut conclure que les niveaux de qualité sont adéquats. Cette stratégie — d'évaluer la qualité en mesurant les résultats des programmes — est exactement celle que le gouvernement actuel applique aux programmes et cours traditionnels en modifiant son mode de financement pour qu'il soit fondé sur les résultats et en adoptant de nouvelles mesures du rendement. La même chose vaut pour l'évaluation de la qualité de l'apprentissage numérique.

Bien entendu, cette approche exige de recueillir les données nécessaires pour prendre des décisions au sujet de la qualité numérique. Par conséquent, pour déterminer si les étudiants qui suivent des cours ou des programmes en ligne obtiennent des résultats comparables sur le plan du taux de diplomation et de la réussite sur le marché du travail, au moment de la collecte de données sur le rendement, nous devons cerner (étiqueter) les cas où l'apprentissage s'est fait en ligne. Nous croyons que les rapports remis au gouvernement par les établissements pourraient être modifiés pour intégrer de telles balises et favoriser ce type d'évaluation.

En ce qui concerne l'amélioration de la collaboration au sein du système, nous soulignons d'abord que les objectifs du gouvernement, notamment l'amélioration de la mobilité étudiante et le partage interinstitutionnel des cours et des ressources, ne seront probablement pas atteints par une simple modification des modes provinciaux de gestion de l'apprentissage numérique. Pour atteindre ces objectifs, il faudra mettre en place des politiques, pratiques ou incitatifs autres que ceux liés à l'apprentissage numérique. Nous supposons toutefois que la programmation entièrement en ligne pourrait faciliter la réalisation de certains de ces objectifs si elle est associée aux paramètres et aux critères de financement qui sous-tendent ces objectifs.

Par exemple, si le gouvernement finançait le développement de cours ou de programmes entièrement en ligne, il pourrait poser comme condition que plusieurs établissements d'enseignement s'engagent, *a priori*, à reconnaître systématiquement les crédits des étudiants suivants de tels cours. Le gouvernement pourrait exiger que plusieurs établissements collaborent à l'élaboration de ces cours et s'engagent à les intégrer à l'ensemble de leurs programmes d'études. Par la suite, le gouvernement pourrait également insister sur une surveillance continue pour s'assurer que la prestation de ces nouveaux cours et programmes respecte les engagements pris. S'il y a peu ou pas d'inscriptions, s'il n'y a pas de transfert de crédits, si les établissements font en sorte que les nouveaux cours soient concurrentiels plutôt que complémentaires, alors les objectifs du gouvernement n'ont pas été atteints. En résumé, le soutien gouvernemental des programmes numériques pourrait déboucher sur un système intégrant les changements souhaités, mais pour ce faire, le financement doit être lié à des conditions incitant les établissements à effectuer ces modifications.

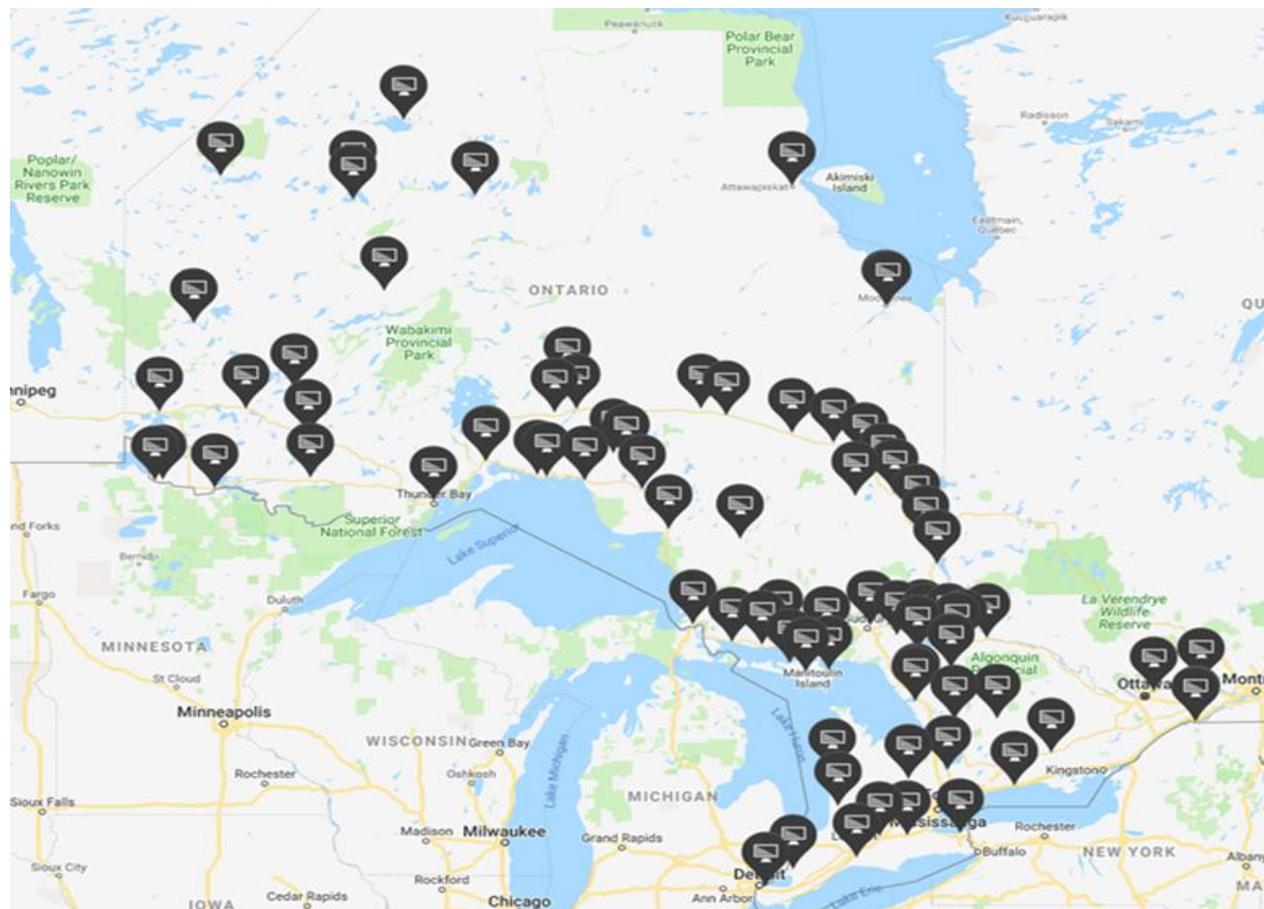
Selon l'analyse matricielle qui précède, deux voies de participation gouvernementale sont particulièrement prometteuses. La première consiste à mettre l'accent sur les cours et les programmes entièrement numériques. Ce type de programme répond directement à l'objectif principal d'un meilleur accès, particulièrement pour les étudiants qui ont de la difficulté à fréquenter les campus traditionnels ou qui n'ont pas la possibilité de le faire. Ce soutien peut être conçu selon des critères qui permettent d'atteindre les objectifs souhaités au sein du système. La seconde consiste à mesurer les résultats de tous les modes de prestation de services numériques, afin d'évaluer leur efficacité.

Les établissements intégreront les modes d'apprentissage numérique en classe et hybride, et continueront de les développer. Le gouvernement devra peut-être prendre d'autres mesures pour stimuler l'activité des établissements dans ces domaines. Ils bénéficieront des efforts qu'ils déploieront pour améliorer la disponibilité des données sur les résultats.

## Contact Nord

Contact Nord est une société sans but lucratif créée en 1986 pour faciliter l'accès à l'éducation et à la formation formelles au niveau des compétences de base, secondaire et postsecondaire. Tous les services sont offerts en français et en anglais. Bien que l'intention première (comme le reflète le nom de cet organisme) ait été de mettre l'accent sur le nord de l'Ontario et d'offrir un meilleur accès à l'éducation aux populations sous-desservies et sous-représentées, le gouvernement de l'Ontario a par la suite demandé à Contact Nord d'étendre ses services dans le sud. La figure 1 montre clairement que cet organisme dessert maintenant l'ensemble de l'Ontario, principalement, mais non exclusivement, les collectivités rurales et éloignées. En 2019-2020, il recevra 10,3 millions de dollars du gouvernement de l'Ontario, 9,7 millions de dollars du MCU et 0,6 million de dollars du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences pour l'accès à l'alphabétisation et l'acquisition de compétences de base.

**Graphique 2 : Emplacements des centres d'accès Contact Nord**



Source : Contact Nord <https://etudiezenligne.ca/carte>

Voici les observations pertinentes aux fins du présent rapport :

1. Contact Nord maintient 116 centres d'accès dans la province. Les centres d'accès ont deux rôles clés : Premièrement, ils constituent la base locale de la sensibilisation des Ontariens dans 600 petites collectivités éloignées, rurales, autochtones et francophones. Deuxièmement, ils offrent une gamme de services, notamment :
  - a) des renseignements au sujet des programmes et cours offerts en ligne,
  - b) de l'aide au sujet des méthodes d'inscription,
  - c) l'accès gratuit à des postes de travail informatiques et à Internet haute vitesse, à des plateformes de cyberconférence et de vidéoconférence (dans certains cas, Contact Nord

utilise des technologies plus anciennes et plus lentes pour offrir des services en ligne en raison des limites de la bande passante);

- d) un service de supervision des examens et tests écrits.

Fait important, les centres d'accès (officiellement des « centres d'apprentissage en ligne ») sont également en mesure d'offrir des services complets et du soutien aux étudiants qui envisagent de suivre des cours en ligne ou qui en suivent. Dans les centres d'accès, les employés de Contact Nord vivent dans les collectivités qu'ils desservent, comprennent les problèmes auxquels se heurtent les étudiants et leur offre des conseils et un soutien pratiques (p. ex. comment présenter une demande) et stimulants (p. ex. encourager les étudiants à participer aux discussions en ligne).

Nos discussions avec les collèges et universités du Nord donnent à penser que même s'ils sont également en mesure de rejoindre les collectivités éloignées, il leur serait difficile de reproduire la gamme de services et l'empreinte géographique qu'offre Contact Nord. Un seul centre d'accès Contact Nord peut servir de courtier efficace pour les services offerts aux apprenants par les conseils scolaires, les collèges, les universités et d'autres fournisseurs de services éducatifs.

2. Contact Nord appuie [studyonline.ca/etudiezenligne.ca](http://studyonline.ca/etudiezenligne.ca), un site Web qui donne accès à des renseignements en français et en anglais sur près de 1 000 programmes et plus de 20 000 cours offerts en ligne et à distance par des collèges et universités publics de l'Ontario, des instituts autochtones, des conseils scolaires et des fournisseurs d'alphabétisation et de formation professionnelle. L'un des principaux objectifs de ce site Web et de la ligne d'information pour les étudiants de Contact Nord consiste à aiguiller les étudiants éventuels vers le centre d'accès le plus proche pour obtenir un service plus personnalisé. Le portail peut également diriger l'utilisateur vers les sites Web des établissements.

Parmi les autres portails ou passerelles qui offrent des services se chevauchant dans le domaine de l'éducation en ligne en Ontario, mentionnons le portail Apprentissage en ligne d'eCampusOntario, la liste OntarioLearn du système collégial des cours et programmes collégiaux partagés en ligne, le répertoire des transferts de cours du CATON sur le site [ontransfer.ca](http://ontransfer.ca) et les sites Web de chaque établissement.

3. Contact Nord collabore avec de nombreux établissements postsecondaires de l'Ontario, mais pas tous, pour contribuer directement au recrutement d'étudiants dans des programmes postsecondaires. Dans certains cas, la participation peut être très importante. Par exemple, en 2018-2019, Contact Nord signale qu'il a obtenu 4 904 inscriptions de cours au Collège Northern à partir d'une foule de ses centres d'accès, dont environ 2 000 proviennent du centre d'accès de South Porcupine.

4. Contact Nord propose une variété d'autres activités connexes qui font la promotion de l'apprentissage en ligne ou permettant de partager des idées ou des pratiques exemplaires, notamment une conférence annuelle. Il offre aussi des possibilités d'en savoir plus sur l'apprentissage numérique et de le faire mieux. Ces activités traitent par exemple des pédagogies émergentes, de la conception de cours et de programmes, des modèles et théories de l'apprentissage facilité par la technologie, et de l'utilisation de l'analyse des données pour améliorer le recrutement, la participation et la réussite des étudiants.
5. Contact Nord fournit une documentation détaillée de ses activités. Il dispose d'un plan stratégique bien élaboré assorti de cibles. Les mesures de rendement existantes sont en grande partie des intrants et des descriptions des activités de Contact Nord, par exemple, le nombre de visites sur son site Web ou le nombre d'inscriptions aux cours.  
Cependant, ces chiffres permettent difficilement de déduire l'impact réel ou les résultats des services de Contact Nord. Par exemple, même si nous connaissons le nombre d'étudiants qui ont recours aux services de Contact Nord, nous ne sommes pas certains du nombre d'étudiants des collectivités rurales et éloignées qui s'inscrivent à des programmes semblables sans passer par Contact Nord (ce qui nous permettrait de mesurer l'incidence réelle des interventions de cet organisme). De même, nous ne savons pas si les étudiants qui travaillent avec Contact Nord réussissent mieux leurs études postsecondaires, par exemple, en ayant un taux de diplomation plus élevé, que les étudiants de cohortes semblables qui s'orientent sans aide dans la gamme de ces mêmes programmes.

Contact Nord fournit un ensemble impressionnant d'instantanés (anecdotes) et de sondages auprès des étudiants qui ont bénéficié de son engagement et de ses services. Toutefois, les anecdotes ou les autodéclarations fournissent des données qui ne sont ni suffisantes ni assez rigoureuses pour élaborer de nouvelles politiques, pratiques ou ententes de financement. Il est difficile d'évaluer les avantages de Contact Nord si l'on ne peut comparer les résultats obtenus par des étudiants vivant dans des circonstances similaires et suivant des trajectoires scolaires semblables, mais qui n'ont pas eu recours à Contact Nord. L'adoption du numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario pour indiquer que Contact Nord accompagne un élève offrirait en soi une foule de possibilités de suivi des élèves et d'analyse de données axées sur les résultats et permettrait de comparer les résultats obtenus au moyen d'autres interventions ou avenues.

Nous constatons qu'il y a un mouvement vers l'adoption de paramètres de rendement fondés sur les résultats. En mai 2019, Contact Nord a négocié avec le MCU un ensemble de mesures comprenant des résultats comme le taux d'emploi. Celles-ci sont intégrées à l'EPT 2019-2020.

## eCampusOntario

En 2014, le gouvernement de l'Ontario a collaboré avec les collèges et les universités pour créer Ontario en ligne, un investissement triennal de 42 millions de dollars visant à soutenir le développement de l'apprentissage numérique à l'échelle de la province. L'initiative a été rebaptisée eCampusOntario l'année suivante, et le financement a été prolongé pour atteindre un total cumulatif de 72 millions de dollars sur cinq ans. À la demande du gouvernement, la majorité des fonds a été versée aux établissements d'enseignement et répartie également entre les secteurs collégial et universitaire, en accord avec Collèges Ontario et le Conseil des universités de l'Ontario.

eCampusOntario est une société sans but lucratif positionnée entre le gouvernement et ses membres : les 44 collèges et universités publics et le Collège militaire royal du Canada. Son conseil d'administration se compose principalement d'administrateurs de collèges et d'universités et de membres du corps professoral. Ses revenus proviennent du gouvernement, et la vaste gamme de fonctions offertes actuellement par eCampusOntario découlent largement d'une série d'EPT évoluant rapidement, conclues entre Ontario Online/eCampusOntario et le gouvernement provincial. Bien que cette évolution laisse difficilement apparaître une stratégie gouvernementale unificatrice, les EPT sont résolument axées sur les objectifs suivants :

1. La prestation coordonnée de cours donnant droit à des crédits dans plusieurs établissements.
2. La production de pratiques exemplaires, de recherches et de données sur l'apprentissage fondé sur la technologie.
3. La collaboration interinstitutionnelle autour d'outils, de services et de technologies permettant d'offrir un ensemble de soutiens pour les apprenants en ligne et leurs instructeurs.

Le site Web d'eCampusOntario ([www.ecampusontario.ca](http://www.ecampusontario.ca)) fournit une description détaillée de ses activités. Ce rapport présente les principales observations ci-dessous au sujet des fonctions actuelles d'eCampusOntario :

1. L'une des activités hautement prioritaires d'eCampusOntario est la production et la promotion de ressources éducatives libres (REL) afin de générer des économies pour les étudiants. Les REL sont des ressources pédagogiques numériques sous licence et peuvent comprendre des articles, des modules de cours et des manuels en libre accès. Si les manuels en libre accès sont attribués par un enseignant de l'établissement, les étudiants y ont accès sans frais. À l'heure actuelle, la bibliothèque eCampusOntario contient plus de 300 ressources d'apprentissage, dont bon nombre ont été adaptées pour les établissements de l'Ontario situés dans des endroits précis. Cette fonction est similaire aux activités d'organismes d'autres provinces, comme BCcampus, qui sert de modèle pour cette activité et qui tient également un répertoire de près de 300 manuels en libre accès.

Selon eCampusOntario, 2,8 millions de dollars ont été investis dans la mise en valeur des ressources en libre accès depuis 2016. Le rendement de cet investissement s'accumule au fil du temps, en fonction du rythme auquel les établissements membres adoptent les REL au lieu des textes et autres documents payants pour les étudiants. À la fin octobre 2019, eCampusOntario estimait que 53 500 étudiants avaient économisé 5,8 millions de dollars, soit environ 107 \$ par étudiant participant.

2. Au service de ses membres, eCampusOntario appuie et finance directement l'élaboration de programmes en ligne dans les collèges et universités publics de l'Ontario. Entre 2016 et 2018, eCampusOntario a accordé 167 subventions visant à élaborer des programmes en ligne par l'entremise d'un nouveau fonds de développement de programmes, d'un fonds d'initiatives à contenu libre et d'un fonds de recherche et d'innovation. Il a accordé 20,3 millions de dollars à des établissements pour appuyer l'élaboration de nouveaux programmes en ligne, l'adaptation de programmes traditionnels à une version en ligne et la recherche et l'innovation en matière d'apprentissage en ligne. eCampusOntario ne crée pas de contenu; il accorde plutôt des subventions sur une base concurrentielle aux établissements postsecondaires de l'Ontario, qui créent les cours et les programmes et les intègrent à leurs offres de programmes.

Sur les 39 projets financés par le fonds de développement, 28 sont axés sur la collaboration entre plusieurs établissements; en fait, la mesure dans laquelle un projet favorise la collaboration entre établissements est l'un des critères de notation. Ces projets de collaboration visent à faciliter la reconnaissance des crédits par plusieurs fournisseurs.

3. eCampusOntario fait également la promotion de pratiques exemplaires, d'une bonne pédagogie, de la recherche et de l'innovation liées à l'apprentissage en ligne. Pour ce faire, il offre des conseils sur la conception et la présentation de cours en ligne, organise des échanges entre les parties concernées et intéressées et, en général, sert de ressource aux établissements de l'Ontario qui choisissent d'y avoir recours. Ces services chevauchent quelque peu, mais pas entièrement, les efforts déployés par Contact Nord. eCampusOntario se distingue de Contact Nord dans la mesure où il offre un programme de formation en ligne aux éducateurs, Ontario Extend, ainsi que des possibilités d'accès et d'évaluation pour mettre à l'essai des technologies nouvelles et émergentes (un bac à sable des technologies éducatives), avant de les déployer au moyen d'un modèle de services partagés.
4. eCampusOntario offre un portail à toute personne intéressée à apprendre en ligne. Le portail en ligne d'eCampusOntario puise l'information sur les cours institutionnels dans la base de données du CATON, en partenariat avec le CATON, puis l'alimente sur demande et en temps réel dans le portail d'eCampusOntario. Le portail eCampusOntario, comme celui de Contact Nord, dirige souvent les étudiants vers les sites Web de chaque établissement offrant le cours ou le programme qui les intéresse. Toutefois, le portail eCampusOntario comporte des fonctions supplémentaires qui

fournissent aux étudiants de l'information en temps réel sur la disponibilité des places, les ressources en libre accès, l'inscription continue et l'admissibilité au RAFFO.

5. Le site Web d'eCampusOntario offre beaucoup de données et de statistiques sur ses activités. Il a intégré des cibles à son plan stratégique, en mettant l'accent principalement sur la contribution des établissements et des particuliers à ses produits et services et sur l'adoption de ceux-ci. Toutefois, comme nous l'avons observé pour Contact Nord, il est difficile d'évaluer l'incidence d'eCampusOntario sur l'apprentissage et les résultats des étudiants. Il est clair que les universités (plus que les collèges, semble-t-il) apprécient le financement fourni par eCampusOntario et son rôle en matière de promotion de l'apprentissage numérique. Toutefois, on ne sait pas jusqu'à quel point les établissements d'enseignement postsecondaire actuellement financés par eCampusOntario auraient mené la même activité numérique s'ils n'avaient dû compter que sur leurs propres affectations budgétaires.

Les attentes du gouvernement n'étant pas toujours énoncées clairement, il est difficile de déterminer si eCampusOntario a, sur les programmes numériques, l'incidence souhaitée par le gouvernement. Par exemple, l'Ontario offrait peu de REL avant qu'eCampusOntario ne les finance et n'exerce son rôle de défenseur de ce type de ressources. Ces ressources sont maintenant nombreuses. Mais est-ce que le taux d'utilisation des REL a été plus élevé que ce à quoi on aurait pu s'attendre sans ce financement? Est-ce que la promotion des REL est un résultat prioritaire pour le gouvernement? Est-ce que le rendement de l'investissement — qui échappe en grande partie au contrôle du gouvernement puisqu'il dépend de l'utilisation des ressources en classe — est suffisamment convaincant?

Comme Contact Nord, eCampusOntario prend des mesures qui correspondent souvent à des descriptions d'activités ou d'intrants. Les projets financés par des subventions d'eCampusOntario ne sont généralement pas associés à des résultats attendus — par exemple, le niveau d'adoption d'un cours donné par plusieurs établissements, l'inscription d'un nombre cible d'étudiants ou la preuve d'un transfert homogène des crédits pour déterminer si ces objectifs ont été atteints. La collecte de ces renseignements ne relève peut-être pas d'eCampusOntario, mais c'est le genre de données dont on a besoin pour évaluer l'incidence des efforts et des programmes d'eCampusOntario. Pour recevoir le dernier versement d'une subvention, chaque établissement réalisant un projet financé par eCampusOntario doit obligatoirement remettre un rapport final qui est scruté dans l'optique des produits à livrer. Comme l'indique le présent rapport, la question est de savoir si les objectifs de rendement établis pour ces projets sont ceux qui sont les plus prioritaires pour le gouvernement et s'ils sont clairement axés sur les résultats pour les étudiants.

eCampusOntario fonctionne sans une stratégie ou un plan global axé sur l'apprentissage numérique en Ontario, lié aux objectifs du gouvernement. En l'absence d'un tel plan, eCampusOntario poursuit, de façon stratégique et ciblée, les activités qui, à son avis, contribueront le plus à promouvoir et à faire progresser l'apprentissage numérique dans la province.

eCampusOntario sert deux maîtres – le gouvernement, qui le finance, et les établissements d'enseignement, qui sont ses actionnaires. Compte tenu de la composition de son conseil d'administration, il n'est peut-être pas étonnant qu'une part non négligeable de son financement soit versée directement aux établissements pour promouvoir le développement et les activités d'apprentissage numérique qu'ils souhaitent. La question fondamentale est de savoir si les activités d'eCampusOntario sont conformes aux désirs et aux inclinations de son bailleur de fonds, le gouvernement, ou si le gouvernement aimerait qu'une partie de ces fonds soit affectée à d'autres priorités et objectifs provinciaux en matière d'apprentissage numérique. Pour répondre à cette question, le gouvernement doit éclaircir sa position puis transmettre des consignes claires à eCampusOntario.

## Conseils et stratégies pour aller de l'avant

### Un plan gouvernemental ciblé

Il y a beaucoup d'activités d'apprentissage numérique dans le système postsecondaire de l'Ontario. Chaque collège et université participe à l'apprentissage numérique, utilise les technologies d'apprentissage numérique ou offre des cours ou des programmes en ligne. En fait, nous irions jusqu'à suggérer que presque tous les cours et programmes du système intègrent un certain degré d'activité numérique ou en ligne, y compris ceux offerts en salle de classe traditionnelle.

En matière d'apprentissage numérique, le degré de participation et d'utilisation varie d'un établissement d'enseignement postsecondaire à l'autre, mais tout indique que la quantité d'activités numériques ira en augmentant. Comme le montre le Sondage canadien national sur la formation en ligne et l'apprentissage numérique réalisé par l'Association canadienne de recherche sur la formation en ligne en 2018, plusieurs raisons incitent les établissements d'enseignement à se tourner davantage vers l'apprentissage numérique : accroître l'accès et la diversité des étudiants, réduire les coûts ou améliorer l'image de marque de l'établissement. L'apprentissage numérique ne disparaît donc pas. Il va prendre de l'ampleur.

Le but de cet examen est très ciblé. Le COQES avait pour mandat d'explorer l'espace et l'écosystème en ligne du système d'enseignement postsecondaire public de l'Ontario et de formuler des recommandations quant au rôle que le gouvernement pourrait jouer pour soutenir les programmes numériques et en ligne. C'est dans ce contexte que nous avons été invités à commenter les activités et les contributions des deux principaux organismes financés par le gouvernement dans le monde numérique de l'Ontario, Contact Nord et eCampusOntario.

Comme nous l'avons mentionné au départ, l'écosystème de l'apprentissage numérique en Ontario est, au mieux, faiblement coordonné. Il est exagéré d'utiliser le terme « système » pour le décrire. Si l'intention du gouvernement est de jouer un rôle plus important dans le domaine de l'apprentissage numérique en Ontario, il doit d'abord et avant tout énoncer clairement les objectifs et les résultats qu'il espère ainsi obtenir. Comme nous l'avons fait valoir précédemment, l'esprit du plan est de lier l'activité d'apprentissage numérique élargie aux objectifs de l'enseignement postsecondaire public.

Ces objectifs pourraient comprendre un accès accru, de meilleurs résultats sur le marché du travail, des programmes de meilleure qualité, une collaboration accrue entre établissements, une meilleure reconnaissance des crédits ou l'amélioration de la viabilité des établissements. Mais les objectifs ne sont pas tout. Si nous devons établir des priorités, nous dirions qu'il serait particulièrement prometteur et hautement prioritaire d'exploiter pleinement l'apprentissage numérique en ligne pour le mettre à la disposition des personnes ayant de la difficulté à entrer en contact avec les campus traditionnels ou à s'y rendre.

Une fois que ces résultats souhaités auront été énoncés, la stratégie numérique devra indiquer clairement le rôle du gouvernement et établir des mandats alignés sur ces objectifs à l'intention des organismes recevant des fonds, pour que ces derniers mettent en œuvre des initiatives répondant aux priorités du gouvernement. Les objectifs devraient être associés à des paramètres de rendement mesurés régulièrement afin de déterminer si, dans le domaine de l'apprentissage numérique, les politiques, les pratiques et le financement font bel et bien progresser la province.

Étant donné que trop d'études finissent par recommander d'autres études, nous hésitons à recommander l'élaboration d'un plan ou d'une stratégie. Toutefois, nous ne croyons pas que l'état actuel des interventions du gouvernement de l'Ontario en matière d'apprentissage numérique permettra de déceler une cohérence digne de ce nom si elles ne s'appuient pas sur un plan systémique clair englobant les acteurs concernés et coordonnant leurs activités. Aucun des intervenants que nous consultons maintenant n'a le mandat d'élaborer un plan aussi global et cohérent au nom du gouvernement. Il incombe au gouvernement de lancer l'élaboration d'un tel plan.

Nous ne suggérons pas d'élaborer un plan ambitieux passant en revue la documentation sur l'apprentissage en ligne ou discutant de façon abstraite de la forme que pourrait prendre l'apprentissage numérique ou de ce qui se fait ailleurs. Nous proposons plutôt une analyse très ciblée débouchant sur un plan provincial cohérent qui sert l'intérêt public.

**Recommandation 1 : Le gouvernement devrait orchestrer l'élaboration d'un plan et d'une stratégie d'apprentissage numérique en Ontario et collaborer avec les intervenants sectoriels pertinents. Ce plan devrait :**

- **Définir clairement les buts et objectifs du gouvernement dans ses efforts en vue d'élargir la présence de l'apprentissage numérique dans le secteur de l'éducation postsecondaire publique de l'Ontario.**
- **Cette liste devrait être courte et ciblée. Le gouvernement devrait laisser à d'autres instances le soin de financer et d'exécuter tout ce qui ne figure pas sur cette liste. D'autres instances assumeront ces rôles si cela est dans leur intérêt. Il n'est pas nécessaire de tout diriger et coordonner centralement.**
- **Déterminer les mesures de rendement qui serviront à surveiller les progrès réalisés en vue d'atteindre ces objectifs.**
- **Examiner les mandats et les activités des organismes actuels financés par le gouvernement et modifier ou recentrer leurs objectifs de rendement afin de les harmoniser avec les objectifs du plan gouvernemental.**
- **Produire un rapport annuel sur l'évolution de l'apprentissage numérique en Ontario et sur les résultats obtenus.**

### Recueillir de meilleures données

L'Ontario ne recueille tout simplement pas les données appropriées pour évaluer adéquatement l'incidence des activités et des programmes établis en son nom par Contact Nord et eCampusOntario, ni pour surveiller les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs et les résultats découlant des politiques, du financement ou de la gestion de l'apprentissage numérique de la province. Dans ses régimes globaux de gestion et de financement du rendement de l'enseignement postsecondaire, le gouvernement adopte des mesures du rendement axées sur les résultats et des ententes de mandat stratégiques (EMS) liées aux objectifs provinciaux. Le monde numérique est mûr pour une démarche similaire.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il serait tout à fait possible d'introduire des rapports qui fourniraient des données utiles sur l'apprentissage numérique. L'identification des étudiants qui suivent des cours numériques ou qui reçoivent des services d'organismes provinciaux, et le marquage des données dans leur numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO) sont deux étapes initiales qui permettraient d'évaluer des résultats clés comme les taux de diplomation, l'acquisition de compétences et l'emploi postdiplôme. En fait, l'Ontario ne pourra jamais compter sur un plan numérique compréhensible et crédible à moins de prendre les mesures nécessaires pour évaluer les résultats d'un tel plan.

Si les données dont nous disposons actuellement sont source d'incertitude et de confusion, c'est en partie parce que les catégories de l'apprentissage numérique et les offres numériques sont mal définies. L'Association canadienne de recherche sur la formation en ligne mène une enquête pancanadienne sur l'apprentissage numérique. Elle a collaboré avec des établissements d'enseignement postsecondaire partout au Canada pour définir l'apprentissage numérique. Les établissements de l'Ontario utilisent ces catégories

lorsqu'ils répondent au sondage (voir l'annexe 2). Nous recommandons leur adoption partout en Ontario à des fins de production de rapport.

**Recommandation 2 : Comme il l'a fait pour les ententes de mandat stratégiques, le gouvernement devrait mettre au point un ensemble de paramètres et de mesures — axés le plus possible sur les résultats — qui serviront à évaluer l'apprentissage numérique en Ontario. Pour pouvoir procéder à des analyses comparatives des résultats, il faudrait inclure à cette stratégie les mécanismes actuels de déclaration des données en vertu desquels les établissements rendent des comptes au gouvernement, et y apporter les modifications nécessaires dans l'optique de l'activité numérique.**

**Recommandation 3 : L'Ontario devrait normaliser les rapports sur l'apprentissage numérique en adoptant les définitions de l'apprentissage numérique utilisées par l'Association canadienne de recherche sur la formation en ligne.**

### Financement à des fins particulières

En ce qui concerne le rôle fondamental que le gouvernement doit jouer dans la promotion, la gestion et le financement de l'expansion de l'apprentissage en ligne en Ontario, notre commentaire offre un continuum de rôles possibles.

À une extrémité du continuum, on pourrait soutenir que le gouvernement n'est pas tenu de contribuer à l'avancement de la formation en ligne. L'Ontario fournit annuellement à ses collèges et universités publics plus de cinq milliards de dollars en subventions de fonctionnement. La plupart de ces fonds sont versés sous forme de subventions à des fins générales, que les établissements d'enseignement peuvent dépenser, et dépensent effectivement, comme bon leur semble pour atteindre leurs objectifs d'enseignement et de recherche. Ces fonds permettent de financer les nombreuses priorités des établissements d'enseignement, parmi lesquelles figure un ensemble croissant d'activités d'apprentissage numérique. En ce sens, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, l'apprentissage numérique n'est pas différent de la transition des tableaux noirs aux rétroprojecteurs aux salles de classe multimédias, aux cliqueurs dans les salles de classe, aux salles inversées, aux nouveaux laboratoires scientifiques ou à toute autre avancée technologique ou pédagogique qu'ils adoptent pour optimiser la prestation de leurs programmes aux étudiants.

En fait, le numérique a été intégré aux méthodes d'enseignement traditionnelles et il est essentiel à la prestation de cours et de programmes hybrides et entièrement en ligne. Le numérique est une activité établie dans les établissements d'enseignement. Demeurer à l'affût des progrès réalisés dans le domaine de l'apprentissage numérique est également une activité établie, tout comme l'est le recours aux méthodes numériques pour obtenir un avantage concurrentiel. Si les établissements d'enseignement perçoivent qu'il y a quelque chose d'avantageux pour eux dans l'univers numérique, ils peuvent l'adopter et le feront sans hésitation.

À l'autre extrémité du continuum, le gouvernement peut choisir de soutenir l'apprentissage numérique au moyen de subventions spéciales. Pourquoi le ferait-il? Si les subventions spéciales servent à financer des initiatives et des activités que les établissements entreprendraient de toute façon, ou pourraient entreprendre, ces subventions n'ont pas lieu d'être. Mais si une subvention spéciale sert à motiver ou orienter les établissements vers des activités ou des pratiques qui servent les objectifs du gouvernement et l'intérêt public, elle est justifiée.

Nous insistons sur le fait que si le gouvernement veut susciter le changement au moyen d'un fonds à fins déterminées, l'énoncé d'un objectif stratégique provincial ne suffit pas, même s'il est intégré à une EPT officielle. L'engagement envers cet objectif devrait être un préalable pour tout établissement ou entité recevant ces fonds. Par exemple, si le gouvernement a pour objectif d'utiliser l'apprentissage numérique pour élaborer des cours évolutifs et vedettes offerts par un large éventail d'établissements d'enseignement avec transfert de crédits fluide, ces paramètres doivent être définis comme des conditions nécessaires au versement des fonds. Le gouvernement ne devrait pas hésiter à laisser son argent sur la table si aucune proposition intéressante ne se présente, plutôt que de vouloir à tout prix dépenser ses fonds.

La mesure des résultats obtenus doit également être intégrée à la conception de l'initiative, puis utilisée pour réévaluer l'investissement. Par « résultats », nous entendons beaucoup plus qu'une comptabilisation des sommes dépensées ou la preuve qu'un produit a été élaboré. Nous voulons dire la mesure de résultats significatifs pour les étudiants : Ils ont obtenu l'accès à des cours et une mobilité grâce au transfert de crédits; ils ont acquis des compétences, ont obtenu un diplôme et ont bien réussi sur le marché du travail.

Compte tenu de toutes les discussions et de tous les conseils que nous avons reçus, nous croyons qu'il est important que le gouvernement maintienne sa présence et continue de financer les activités d'apprentissage numérique. Outre la valeur confirmée de cette participation (c.-à-d. que le gouvernement considère l'apprentissage numérique comme une priorité), nous sommes convaincus que si le gouvernement éliminait ses initiatives de financement, il y aurait moins d'innovation et d'expérimentation dans le domaine de l'apprentissage numérique, le développement de programmes et ressources en ligne serait plus lent et, surtout, il serait impossible d'atteindre les objectifs souhaités par le gouvernement.

La suggestion selon laquelle tout fonds gouvernemental spécial destiné à l'apprentissage numérique devrait être lié directement à un objectif particulier du gouvernement n'est pas nouvelle. Par exemple, le gouvernement nous a demandé d'envisager l'utilisation possible de l'apprentissage en ligne pour accroître la collaboration, le partage des ressources et la mobilité des étudiants dans l'ensemble du système. Nous constatons que lorsque le MCU a créé le Fonds pour le partage des cours en ligne à l'intention des universités et des collèges en 2013-2014, des objectifs clairs ont été formulés à cet égard :

« Appuyer le partage de cours en ligne de grande qualité, pour lesquels la demande est forte [...] pour élaborer ou remanier un certain nombre de cours en ligne évolutifs et partagés qui finiront par faire partie d'une série de cours vedettes prêts à être offerts par les établissements [...] participants. »

Ce fonds a été converti en un nouveau Fonds de développement des programmes, administré par eCampusOntario. Toutefois, six ans plus tard, peu de paramètres fiables ont été mis en place pour mesurer les résultats et vérifier si les objectifs de partage et de coopération intégrés à la proposition initiale du Ministère ont été atteints.

**Recommandation 4 : Le gouvernement devrait continuer à offrir des subventions spéciales afin de stimuler l'expansion et le développement d'occasions et d'activités d'apprentissage numérique. Le programme devrait être conçu de telle manière qu'il incite les établissements à faire progresser les objectifs du gouvernement ontarien en matière d'éducation postsecondaire, et que cela soit une condition préalable au financement.**

### Faciliter l'accès

De tous les objectifs que le gouvernement pourrait souhaiter atteindre grâce à son financement, nous soutenons dans le présent rapport que le plus important d'entre eux est d'améliorer, pour les Ontariens marginalisés vivant dans des collectivités rurales et éloignées, l'accès à des cours et des programmes entièrement disponibles en ligne.

Si la prestation de programmes entièrement en ligne dans les collectivités éloignées devient une priorité, il reste que ces segments de la population sont ceux qui ont souvent le plus besoin d'aide pour réussir dans un environnement d'apprentissage en ligne. Par conséquent, si un plus grand nombre de programmes numériques sont offerts aux collectivités éloignées, il sera également nécessaire d'élargir considérablement les services de soutien connexes afin d'aider ces étudiants à cheminer dans un espace virtuel, à obtenir de bons résultats et à suivre les cours jusqu'au bout.

Contact Nord est de toute évidence l'organisme le plus compétent pour répondre à cette priorité de soutien au moyen de services complets. À l'origine, Contact Nord a été créé pour faciliter l'accès à distance et, comme le montre son EPT avec le MCU, cela fait toujours partie de son mandat. Il est cependant possible de parfaire son mandat et de le rendre plus pointu :

- À la demande du gouvernement, Contact Nord a étendu ses services à des zones urbaines et dans le sud de l'Ontario. Compte tenu de la concentration d'établissements d'enseignement dans ces régions, le rôle de Contact Nord y est moins évident.
- Cela dit, pour soutenir sa stratégie d'intervention rapide en cas de fermeture d'usine et de perturbation du travail, qui vise à aider les travailleurs se retrouvant sans emploi à accéder à des possibilités de formation et de recyclage, le gouvernement pourrait, s'il le souhaite, faire appel à Contact Nord pour offrir des services d'apprentissage et de soutien entièrement en ligne.
- Les établissements du Nord eux-mêmes sont situés dans certaines des collectivités desservies par Contact Nord. Les rôles respectifs des établissements de Contact Nord et du nord devraient être

passés en revue, discutés et recalibrés en vue d'optimiser les partenariats, l'efficacité et les possibilités.

- Contact Nord est actif dans un certain nombre de communautés des Premières Nations et la nature de ses contributions devrait faire l'objet d'une discussion avec ces communautés et les établissements autochtones de l'Ontario.

**Recommandation 5 : Le gouvernement devrait envisager de concentrer son financement sur le soutien à la création, l'élaboration, la diffusion, l'accessibilité et la prestation de cours et de programmes entièrement en ligne, en particulier pour répondre à l'objectif d'améliorer l'accès pour les collectivités nordiques, rurales et éloignées.**

**Recommandation 6 : Le gouvernement devrait collaborer avec Contact Nord pour optimiser la prestation de services de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire dans les collectivités rurales et éloignées. Ces activités élargies peuvent découler d'un recentrage de certains fonds actuels qui soutiennent des activités moins prioritaires ou qui reproduisent des activités similaires offertes par d'autres organismes ou établissements.**

## Infrastructure numérique

Tout au long de nos consultations, nous avons entendu à maintes reprises parler des obstacles à l'apprentissage en ligne liés à l'infrastructure, en particulier aux limites de la bande passante dans certaines collectivités, peut-être dans les collectivités qui sont justement les plus préoccupantes pour le gouvernement. Si l'un des principaux objectifs de l'expansion de l'apprentissage numérique est d'offrir davantage de programmes aux collectivités rurales et éloignées, le gouvernement devra s'assurer que ces collectivités disposent d'un accès Internet à large bande adéquat. Peu importe l'ampleur et la complexité des offres en ligne dans la province, elles sont peu utiles aux collectivités qui ne peuvent y accéder en raison des limites de l'infrastructure numérique.

ORION, l'organisme responsable d'offrir un accès Internet aux secteurs de l'éducation et des soins de santé de l'Ontario, présente une carte réseau qui se termine à Timmins, une région du nord, mais loin d'être reculée. Si nous voulons offrir de meilleurs services de TI aux collectivités éloignées pour qu'elles aient davantage accès à l'apprentissage numérique, il nous faudra obtenir la liaison des « 100 derniers kilomètres » et établir un accès à large bande au-delà des périmètres de service actuels. Les emplacements de connectivité accrue doivent être synchronisés avec les plans d'apprentissage numérique et les évaluations des besoins des étudiants émanant du MCU, d'autres organismes d'apprentissage numérique concernés et des établissements d'enseignement postsecondaire les plus pertinents.

Le gouvernement a déjà annoncé un plan d'action détaillé pour l'accès aux services à large bande et au réseau cellulaire, dont l'exécution est dirigée par le ministère de l'Infrastructure. Ce plan met l'accent sur l'élargissement de l'accès à large bande aux collectivités non desservies et mal desservies. Le ministère de

l'Éducation de l'Ontario modernise également la prestation de l'apprentissage en ligne pour donner à ses élèves un meilleur accès aux programmes et aux possibilités d'éducation, peu importe où ils vivent en Ontario.

**Recommandation 7 : Le gouvernement devrait intégrer à son initiative d'infrastructure numérique une étude pluriministérielle comprenant le ministère de l'Infrastructure, le MCU, le ministère de l'Éducation, ORION, les organismes d'apprentissage numérique pertinents et les établissements d'enseignement postsecondaire afin d'améliorer la connectivité Internet dans les collectivités éloignées qui devraient être visées en priorité par les offres et le développement de programmes d'apprentissage numérique.**

### Portail des étudiants

Comme nous l'avons déjà mentionné, les étudiants consultent plusieurs portails pour obtenir de l'information sur les cours et programmes en ligne. Les premiers résultats affichés par le moteur de recherche Google dirigent généralement les étudiants vers des collèges ou des universités individuels; les portails entretenus par Contact Nord et eCampusOntario se retrouvent plus loin dans les résultats de recherche et, souvent, dirigent aussi les étudiants vers les sites Web des établissements individuels. Le portail de transfert du CATON fait également partie de la combinaison. Si l'on juge que, outre l'information fournie sur le site Web de chaque établissement, il serait avantageux de compter sur un portail provincial, il faudrait alors songer à créer un portail unique tenu à jour par l'une des entités qui s'adonne actuellement à cette activité. Il serait peut-être logique de choisir le CATON, qui dispose d'une infrastructure mature pour recueillir des renseignements sur les cours et les programmes, et qui le fait déjà pour le compte d'eCampusOntario.

**Recommandation 8 : Outre les portails gérés par les établissements postsecondaires individuels, le gouvernement devrait financer et soutenir un portail provincial officiel que les étudiants pourraient consulter afin d'obtenir de l'information sur les possibilités d'apprentissage numérique.**

### Soutien aux établissements

Qu'en est-il des autres mesures d'aide offertes par eCampusOntario, et dans une moindre mesure par Contact Nord, pour appuyer le développement de l'apprentissage numérique dans les établissements? Cela comprend la formation du corps professoral et les ressources pédagogiques, l'élaboration de cours, l'évaluation et l'adoption de nouvelles technologies et l'analyse des données.

Tout au long de nos consultations, nous avons entendu à maintes reprises parler de la complexité de la création de cours en ligne et de l'adaptation des nouvelles technologies, et du fait que de nombreux établissements et membres de leur corps professoral (même ceux qui sont motivés à enseigner en ligne) sont peu qualifiés pour créer et offrir de bons programmes en ligne. Malgré des décennies d'activités

numériques sur les campus, les établissements d'enseignement nous ont dit qu'il était encore nécessaire de soutenir la conception, le développement et la gestion du contenu numérique.

Le gouvernement devrait-il appuyer cette activité importante? Plus tôt dans le présent rapport, nous avons fait valoir qu'en Ontario, les établissements d'enseignement sont principalement responsables de la qualité de leurs programmes, y compris des intrants nécessaires comme la technologie, l'expertise en élaboration de cours et l'innovation en pédagogie. C'est le cas dans les environnements d'apprentissage traditionnels (sur le campus, sous forme de cours magistraux ou pratiques) : Le gouvernement insiste surtout sur la mesure des résultats des étudiants, des résultats en matière d'apprentissage et sur le marché du travail, ainsi que la motivation des établissements à améliorer ces résultats.

eCampusOntario offre ce genre de soutien pédagogique et développemental dans le domaine numérique, et ce, grâce aux subventions spéciales accordées par le gouvernement. Les établissements, en particulier les universités, nous ont dit compter sur eCampusOntario pour obtenir ces services, qui complètent et améliorent les soutiens offerts sur leurs propres campus. D'après ce que nous ont dit de nombreux établissements, nous concluons qu'il pourrait y avoir des économies d'échelle et un partage des pratiques exemplaires qui profiteraient aux établissements.

Si le gouvernement cessait de verser sa subvention spéciale, est-ce que le secteur continuerait, grâce à une initiative collective, de financer eCampusOntario ou Contact Nord, ou une ressource partagée analogue de sa propre conception, pour fournir ces services ? Rien ne le garantit. On ne sait pas jusqu'à quel point l'amélioration des programmes numériques serait une priorité dans le cadre de la concurrence que se livrent chaque année les établissements pour obtenir des fonds budgétaires. Ce type de ressource centralisée pourrait donc disparaître.

Nous pouvons donc imaginer un financement public continu pour offrir des soutiens de « qualité » dans le domaine numérique, notamment un soutien pédagogique, à l'élaboration de programmes et à la recherche sur les pratiques exemplaires et les nouvelles technologies. Toutefois, conformément aux principes énoncés ci-dessus, le financement public ne devrait pas simplement appuyer les mesures que les établissements prendraient ou devraient prendre de toute façon, individuellement ou collectivement, avec leurs revenus généraux. Le gouvernement ne devrait être actif dans ce domaine que s'il peut ainsi atteindre ses propres objectifs.

Par conséquent, si le gouvernement souhaite maintenir son appui à des cours entièrement en ligne afin d'élargir l'accès; ou améliorer la rigueur des définitions entourant la collecte de données sur l'activité numérique et ses résultats; ou améliorer l'information, la mobilité et le transfert de crédits dans le domaine numérique, il devrait associer son financement institutionnel à ces objectifs de politique publique et ne retenir que les projets et initiatives favorisant l'atteinte de ces objectifs.

**Recommandation 9 : Il faudra de plus en plus appuyer les établissements et le corps professoral dans la conception, l'élaboration et la prestation des programmes numériques. Il peut y avoir un rôle pour le gouvernement, lié à l'atteinte de ses objectifs généraux. Le gouvernement, en consultation avec les établissements d'enseignement, devrait envisager la meilleure façon de rattacher un tel soutien financier à l'atteinte de ses objectifs en matière d'accès, de mesure des résultats et de conception de système dans le domaine numérique.**

## Conclusion

Certains pourraient soutenir que ce rapport ne répond pas à toutes les questions implicites dans le mandat que le gouvernement nous a confié. D'autres constateront que notre rapport ne contient pas de recommandations précises en matière de financement, par exemple, pour savoir quelles activités ou organisations devraient recevoir plus ou moins de financement et à quelles fins.

Nous avons fait valoir que le gouvernement doit d'abord examiner de plus près ce qu'il espère réaliser au moyen de l'apprentissage numérique en Ontario et prendre des décisions à ce sujet. Lorsque le gouvernement se sera doté d'un certain nombre de buts et d'objectifs clairs, on pourra commencer à concevoir un système au sein duquel un ensemble donné d'organismes dotés de mandats précis pourra contribuer du mieux possible à l'atteinte des objectifs du gouvernement.

Le mandat qui motive le présent rapport a permis au gouvernement d'énoncer pour la première fois ses objectifs en matière d'apprentissage numérique dans le système postsecondaire public. Nous sommes à l'aise de formuler des commentaires et de donner des conseils sur les thèmes que le gouvernement a présentés – l'accès, la qualité et la conception du système. Cependant, nous ne prétendons pas usurper le rôle du gouvernement en ce qui a trait au peaufinage et à l'énoncé de ses exigences, mais plutôt l'aider par nos conseils.

Nous tenons à réitérer le fait que, même si le gouvernement définit clairement ses objectifs et les résultats qu'il souhaite obtenir, en l'absence de meilleures données, il restera difficile d'évaluer les rôles et les contributions des organismes publics et l'efficacité de leurs programmes de financement. Notre rapport suggère comment ces données peuvent être recueillies et utilisées, surtout lorsqu'elles sont liées aux objectifs et aux résultats. Le gouvernement actuel a décidé d'adopter une mesure du rendement axée sur les résultats. Il s'agit d'une bonne stratégie pour recueillir des données essentielles.

Dans l'optique d'une expansion de l'apprentissage numérique en Ontario, le présent rapport formule simplement des suggestions visant à faire progresser l'apprentissage numérique en Ontario et à optimiser la mobilisation des organismes et acteurs institutionnels afin d'obtenir un maximum de retombées et d'avantages. Il fournit la base et l'orientation d'une planification prospective. Nous espérons que vous le trouverez utile.

## Annexe 1 : Parties consultées

Alpha Plus

Association canadienne de recherche sur la formation en ligne

Collèges Ontario

Contact Nord

Council of Ontario Universities

D2L Corporation

eCampusOntario

Université Lakehead

Collège Northern

Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario

Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario

Ontario Undergraduate Student Alliance

## Annexe 2 : Catégories d'apprentissage numérique

**Étudiants à distance** : Les cours d'éducation à distance sont ceux pour lesquels il n'y a pas de cours sur le campus; tous les cours sont donnés à distance.

**Cours en ligne** : Forme d'enseignement à distance en vertu de laquelle le principal mécanisme de prestation est Internet. Ces cours peuvent être donnés de façon synchronisée ou pas. Tous les cours sont donnés à distance.

**Cours hybrides/mixtes** : Il s'agit de cours conçus pour combiner l'enseignement en ligne et l'enseignement en face à face, quelle que soit la combinaison. Aux fins du présent questionnaire, nous nous intéressons aux cours dont une partie, mais pas la totalité, de l'enseignement en face à face a été remplacé par une étude en ligne.

Source : Association canadienne de recherche sur la formation en ligne Suivi de l'éducation en ligne et à distance dans les universités et collèges canadiens.

